

LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes. 3 fr. 00
Réclames. 0 fr. 50
Faits divers. 1 fr. 00

Profession de Foi.

Saint-Pierrais.

Depuis environ dix-huit mois, le trouble, la violence, l'arbitraire règnent dans le pays.

Nos adversaires ont constamment trompé vos consciences par des promesses imaginaires.

Ils ont publié dans leur programme aux dernières élections, qu'ils vous construiraient une église et cette église vous êtes encore à l'attendre.

Ils ont avancé qu'ils avaient obtenu 50,000 francs de secours du ministère et c'est de leur faute si l'on n'en a eu que 20,000, puisque vos représentants au Conseil d'administration n'avaient demandé que cette dernière somme.

Ils se sont vantés de retarder les élections jusqu'au 30 avril dans l'espoir d'empêcher les marins de voter et ils ont même affiché cette dernière date.

Là encore ils vous ont trompés.

Ils vous promettent pour la seconde fois une église en bois.

Et cette église, tout le monde sait que, malgré les nouvelles trompeuses de la dernière heure « triste manœuvre électorale » ils n'auront jamais le premier sou pour la construire.

Ils ont clamé partout et chanté sur tous les tons, qu'avec eux, vous n'aurez ni emprunt ni impôts nouveaux.

Et ils se sont empressés de voter les impositions les plus abusives et les plus dures aux malheureux.

Qui plus est :

Malgré inspecteur, gouverneur, ministre, ils ont refusé tout arrangement, toute transaction raisonnable avec la fabrique.

Ils ne veulent donc pas d'une église, puis qu'ils font tout pour empêcher le commencement des travaux et en agissant ainsi, ils se soucient fort peu que nos ouvriers manquent de travail.

Saint-Pierrais

Il ne s'agit plus aujourd'hui de personnalités quelconques, ni des Légasse, ni des Mazier ni des Daygrand.

Il s'agit simplement de savoir si nos prêtres finiront par ne plus être impunément insultés.

Si nos croyances religieuses cesseront d'être foulées aux pieds;

Si notre église sera construite sur l'emplacement voulu par la population toute entière et ce, sans aucun délai et sans aucun emprunt;

Si nos ouvriers auront du travail, car ce ne sont pas nos adversaires qui leur en donneront

Si les procès engagés par la commune finiront bientôt;

Si l'agitation cessera et si le calme règne partout;

Si on sera enfin débarrassé de tous nouveaux impôts et de toutes nouvelles charges.

Saint-Pierrais

Voulez-vous tout cela?

Votez pour nous. Nous prenons l'engagement d'honneur de respecter notre programme.

Et vous pouvez être certains, vous qui nous connaissez tous, que nous n'irons pas plus chercher notre mot d'ordre chez Légasse que chez Mazier.

Si vous votez pour nos adversaires, l'obstruction, la guerre à outrance, les vengeances personnelles et les difficultés de toute nature n'auront jamais de fin avec eux.

Vive l'Église!

Vivent les Saint-Pierrais!

Poirier E. Constructeur. — Lavissière J.-M. Végétal. — Leprovost A. Tonnelier. — P. Laborde, Entrepreneur. — Gautier J. Macrand-Boucher. — Girardin E. Patron de pêche. — Sicard A. Électricien. — Farvacque A. Armateur. — Letouzé A. Gérant. — Rochard F. Marchant-Boucher. — Pompéi J.-F. Avocat. Lafitte J.-B. Maitre-Forgeron. — Lefèvre L. Armateur. — Ozon P. Directeur de l'Ancre. Norreot A. Entrepreneur. — Arthur L. Patron de Pêche. — Apéstéguy G. Entrepreneur. — Jéssanot G. Armateur. — Robert F. Maitre-Voilier.

AUX MASQUES...

Je ne m'a pas à relever toutes les répétitions et les contradictions, toutes les bêtises, tous les mensonges, toutes les lachetés du Réveil.

A moi, c'est mon métier d'écrire. A lui, c'est son métier de diffamer. Restons donc chacun dans notre rôle.

Se démentoit il me fait sourire, c'est lorsque l'un de ses rédacteurs anonymes (quel brave! Messieurs) parle, avec une commisération touchante, de la Vigie, de la pauvre Vigie, comme il dit.

Non, alors! c'est trop fort....

Voilà un mois à peine que mon journal paraît et il atteint déjà un tirage dix fois plus nombreux que celui du fier Réveil.

Allez donc demander, brave rédacteur anonyme, aux quarante petits vendeurs de la Vigie ce qu'ils pensent de votre feuille. Vous n'en trouvez même pas pour la porter dans les rues....

Et le samet, quand la pauvre Vigie triomphera, c'est pluict le fier Réveil qui paraît piteux, honteux, n'osant même pas — tout comme

ses rédacteurs anonymes — se montrer au grand jour, en pleine lumière....

Si vous aviez fait quelques études, brave masque, je vous demanderais ce que vous pensez du fameux article sensationnel où Félix Pyat (il signait sa prose, celui-là, je vous en réponds) souhaitait le bonsoir à l'un de ses adversaires: « Je finis de corriger mes épreuves, et j'entends chanter le coq! Voici l'aube! c'est l'heure où les spectres doivent rentrer dans leur tombe. Allez vous coucher, mon ami!.... A la tombe allez! Allez vous coucher en paix! Voici le jour! Bonne nuit!!

Maintenant une double question, très simple et très claire.

La voici:

Le brave masque qui exploite ce mot déguenillé a-t-il fait quelquefois ce qu'on appelle, au collège, une analyse littéraire?

Franchement, je ne le crois pas. Il doit avoir, comme diplôme universitaire, son certificat d'études.... et c'est déjà joli....

Et puisqu'il prétend que j'accuse les pauvres St-Pierraises de conduire à l'église leurs petits déguenillés, aurait-il, le brave masque, le courage d'écrire son nom, dans le prochain numéro du fier Réveil?

Voyons, brave masque, une bonne fois montrez nous à la lumière, ou bien, je vous dirai comme F. Pyat: « Voici l'aube! c'est l'heure où les spectres doivent rentrer dans leur tombe. « Allez vous coucher! A la tombe! Voici le jour! « Bonne nuit! »

Alph. Poirier-Bottreau.

P. S.—Le journal LA VIGIE distribuera vingt dollars aux enfants de l'Ouvroir le jour où les rédacteurs du RÉVEIL ST-PIERRAIS auront le courage et la franchise de signer leurs articles.

Alph. P.-B.

QUELQUES VÉRITÉS et réponse aux articles du Réveil.

Nous nous empêtrons volontiers de faire connaître par qui a été acheté le matériel de l'imprimerie de « La Vigie », de quel façon ce journal est administré et d'où viennent les fonds qui lui sont nécessaires, lorsque le gérant du Réveil nous aura fait connaître — s'il le sait hélas! — d'où proviennent les capitaux qu'on a utilisés pour l'achat du matériel de cette dernière feuille. Qu'il publie la liste des nombreuses personnes dont quelques unes ont été, bien malgré elles, nous en sommes persuadé, les commanditaires de cette feuille diffamante et nous nommerons, à notre tour, tous ceux qui ont contribué à la création du journal « La Vigie ».

Qu'on ne vienne pas encore faire une misérable et lâche insinuation sur M. Légasse.

St-Pierre, le 22 mars 1905.

Monsieur le Directeur,

Le défunt Conseil municipal après avoir, pendant sa brève existence, réussi à entraver les entreprises qui nous auraient donné du travail pouvant nous faire vivre cet hiver, après avoir aidé par tous les moyens à nous réduire à la mendicité, s'aperçoit, à la veille des nouvelles élections !!! qu'il y a urgence de venir en aide à la population.

De jour en jour le Comité composé de membres du dit Conseil et candidats, s. v. p. aux prochaines élections, redouble de zèle. Des agents du Comité visitent chaque jour les familles, celles où il y a des électeurs surtout!!! et offrent à tort et à travers, du charbon, des provisions et même de l'argent. Que doit-on penser de pareilles manœuvres en pleine période électorale ?

Neanmoins, tout en protestant contre cette charité qui néglige la veuve et l'orphelin et dont le but unique est d'acheter la conscience des électeurs, nous sommes heureux de vous apprendre que ces œuvres de charité électorale sont accueillies par un grand nombre d'ouvriers comme elles méritent de l'être, c'est-à-dire avec mépris et un refus formel.

Cette façon d'opérer déplait à tous les honnêtes gens, car ce n'est pas de la charité que nous réclamons : c'est du travail.

Nous avons en mains un numéro du *Réveil* du 23 avril 1904 dans lequel ce journal qui est l'organe du Conseil dissous nous disait : « Avec les 50,000 francs de l'assurance et les sommes recueillies par M. Légasse, il y a de quoi bâtir une église. Ce sera à un véritable bienfait qui viendra compenser les mauvais effets d'une campagne désastreuse. Il vous faut construire dès cet été l'église au même emplacement où nos pères l'ont vue »

Cet article n'est-il pas en pleine contradiction avec leurs actes ? car, en effet, au mois d'août dernier le Conseil municipal refusait à Mgr. Légasse, l'autorisation de commencer les travaux.

Électeurs, le Conseil municipal dissous vous avait promis monts et merveilles. Qu'a-t-il tenu ? rien, absolument rien. Il a voulu, au contraire, nous écraser davantage en créant de nouveaux impôts.

Le 2 avril prochain, nous prouverons à ces Messieurs que nous ne voulons pas de leurs impôts, que nous sommes fatigués de leurs belles paroles et de leurs promesses et que comme Balthazar ils ont été jugés.

Veuillez agréer, etc.

Un groupe d'ouvriers.

LE

PROGRAMME ÉCONOMIQUE

de

LA VIGIE

SERA TOUJOURS LE SUIVANT :

PAS D'EMPRUNT

PAS D'IMPOTS NOUVEAUX

Dernière Heure

Nous sommes heureux de faire connaître aux ouvriers St-Pierre le cahier suivant :

Letouzé, gérant

St-Pierre Miquelon

Avez que ouvriers Société Morue Française seront toujours payés comme précédemment chez Légasse neveu argent comptant.

Louis LÉGASSE
administrateur délégué
Morue Française.

Imp. de « La Vigie »

Gérant A. P.-Bottreau

SAINT-PIERRAIS

A des chiffres, à des faits, on nous a répondu par les plus grossières injures.

Tout cela prouve que ce que nous avons avancé est bien la vérité.

Quand au galimatia, il n'existe que dans la cervelle de nos adversaires.

Nous affirmons que, 45.000 francs ont été offerts par la Fabrique à la Commune pour l'achat du terrain de l'église. (Voir la lettre du Gouverneur publiée dans le *Réveil* du 4 mars, page 3, colonne 1).

Nous affirmons également que jamais le Gouverneur n'a invité le Conseil municipal à voter ce que M. Daygrand et consorts appellent des impôts sur des objets de luxe et, ce que nous appelons, nous, simplement DES IMPOTS TRÈS ONÉREUX POUR LES PAUVRES GENS, (tels que les impôts sur l'abattage du bétail, les robinets et concessions d'eau, les concessions dans le cimetière, les lavoirs, etc.)

Ils se vantent de ne pas avoir fait de dettes.

Pour les démentir, nous publions le tableau ci-après :

Dettes pour terrain	4,834 fr 26
Dettes de l'Exercice 1903	14,302 30
Dettes de l'Exercice 1904	11,755 9
Total	30,892 15

Pour payer les 14,302 fr. 30 de dettes de la municipalité de 1903, l'administration avait donné à la Commune comme subvention, 12,000 francs, ce spécifiant bien que cette somme devait être affectée exclusivement au *dil paiement*.

Or, sur les 12,000 francs, 9,000 ONT ÉTÉ VÉSÉS À LA MUNICIPALITÉ SORTANTE, sans qu'aucune dette arriérée ait été payée par elle. Cela donne 11,755 fr. 99 de dettes qu'elle a contractées en 1904 les 9,000 francs touchés de l'administration qui n'ont pas été affectés à leur destination, soit à total une somme de :

20,755 Francs 90 nets

QUE VOUS COUTE L'ADMINISTRATION
NÉFASTE de la MUNICIPALITÉ DAYGRAN.

En dix mois.

Qu'on ne viennent donc pas nous dire que nous nous réfugions derrière le mensonge, nous laissons le tels procédés à nos adversaires.

Le public a connu notre attitude à l'ancien Conseil municipal, il sait aussi bien que nous, que nous avons démontré à ces Messieurs qu'on pouvait combler le budget par la vente du terrain de l'église sans aucun impôt nouveau et qu'ils sont restés sourds devant nos légitimes protestations.

Saint-Pierre

La situation budgétaire exacte de la Commune est déposée à la Mairie. Tout le monde peut aller en prendre connaissance.

Allez-y tous!!

Et vous verrez de quel côté sont les menteurs et de quel côté sont les gens de cœur et de bonne foi

J.-M. Lavissière Emile Poirier.

Considérez les hommes comme rien, les places comme rien, la popularité comme rien, l'argent comme rien. Avec la presse, vous aurez le reste.

Crémieux

Les sottises imprimées n'ont d'importance qu'au niveau où l'on en gagne le cours. Sans la liberté de réaction, il n'est point d'étoile flatteur, et il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits.

Beaumarchais

Nous ne sommes pas de ceux qui prennent dans la caisse de la Chambre de Commerce pour publier des affiches quelque peu personnelles et électorales ou qui essaient de se faire payer, par voie de justice, des proclamations aux électeurs.

Le *Réveil* nous apprend que les Légasse se mangent entre eux. Son gérant veut-il prendre à son compte (!!!) toutes les sommes que la Maison Légasse neveu et Cie a déboursées pour les Maisons St-Martin Légasse et Fils et Jacques Légasse et Cie ?

Nous l'invitons simplement à être pour ses parents et amis dans l'infortune, aussi généreux que les Légasse le sont pour les leurs.

Quant à exploiter le pays, qu'on ne craigne rien, ce ne sont pas encore les gens qui leur en font le reproche, que les Légasse essaieront jamais d'exploiter.... et pour cause.

La Rédaction.

POMPON VIOLET et BONNET DE POLICE

Mgr. Légasse a eu un tort épouvantable au yeux de ses ennemis : c'est de porter un pompon violet.

Il a eu beau quérir en France, de ville en ville, d'église en église, de porte en porte et réaliser le prodigieux miracle de pouvoir donner à la population religieuse qu'il administre le temple chrétien si longtemps attendu.

Il a eu beau être bon, conciliant, charitable, il a commis, vous dis-je, un bien grand crime et cela a suffi pour le condamner irrémédiablement.

Il porte un pompon violet !!

M. Cousturier, d'autre part, — et je n'explique ici établir aucune confusion, les opinions religieuses de ce dernier ne m'étant pas connues — a fait à Saint-Pierre tout ce qu'il était possible pour ramener la tranquillité dans les esprits et la conciliation dans le pays.

Il a été accueillant pour tous et bien large pour les œuvres philanthropiques de la colonie.

Lui aussi, a une tare, oh ! celle-là, impardonnable.

Il porte un bonnet de police !!

On n'a pas dit encore qu'il lui avait été acheté par Légasse, mais ça viendra...

Je l'ai vu pourtant, le fameux pompon violet, et je vous assure qu'il ne m'a jamais produit l'effet de la Méduse !!

Je l'ai vu également le non moins célèbre bonnet de police !! !

Et vraiment cette coiffure n'a rien d'extraordinaire. Elle me semble même plus pratique qu'un bonnet de fourrure, un képi de soldat, même un bérét basque ou encore un vulgaire haut-de-forme.

Mais que voulez-vous, lorsqu'on en veut à la tête des gens, on s'en prend à leur coiffure.

Qu'ils prennent garde cependant en agissant ainsi de ne pas être un beau jour bien coiffés... voire même bien vestés...

Le petit Figaro.

Nota — Le petit Figaro se nomme aussi J.-F. Pompéï. Il ne porte pas de faux-nez, parce que jamais on n'est venu lui casser celui que lui a donné dame nature. Il laisse le soin de porter des masques à ceux qui savent recevoir des gifles sur la figure ou des coups de pieds dans le derrière sans y répondre sur le terrain... des braves et honnêtes gens.

J.-F. P.

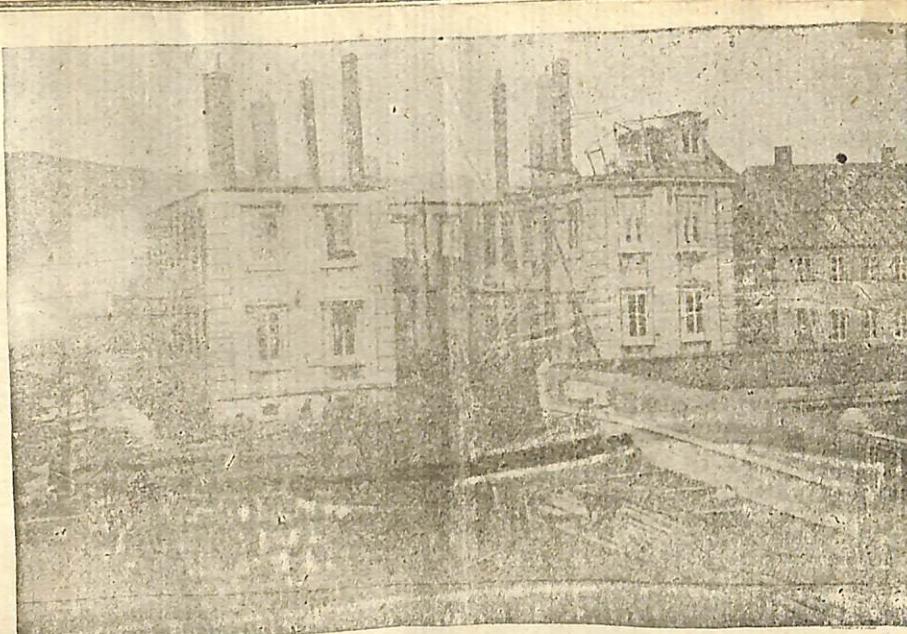
A PROPOS DE L'ARTICLE "LES VENDUS"

Je n'ai pas dit dans mon article du supplément de la *Vigie* de la semaine dernière que des gens seraient à acheter si Légasse le voulait.

J'ai dit textuellement ceci : *combien d'enfants vous serviez à vendre... si on le voulait !*

Légasse, lui, fait travailler, il paie et n'achète personne. Je dis même qu'il achète si peu les gens que ce sont ceux qui lui doivent le plus qui sort ses adversaires les plus acharnés.

J.-F. P.



Décombres du Palais de Justice et de l'Eglise